

Aristide Gasnier reçoit à titre posthume la médaille des Justes parmi les nations

Hier après-midi, à Vi-braye, Peleg Lewy, représentant de l'ambassade d'Israël, a décerné à titre posthume le diplôme et la médaille des Justes parmi les nations à Aristide Gasnier, ancien maire de Vibraye.

Pour célébrer la mémoire de cet homme exceptionnel, était présent son petit-fils Jean Hardy et Renée Zelany, jeune enfant en 1942 dont la famille fut sauvée grâce à l'ancien maire de la commune.

Aristide Gasnier fut maire de Vibraye durant vingt-deux années, de mai 1925 au 30 avril 1947, date de sa démission, et a tenu durant de longues années l'épicerie centrale située à l'époque place des Halles, actuelle place de l'Hôtel-de-Ville.

Ceux qui l'ont connu se souviennent de lui comme d'un homme bon, toujours soucieux de ses concitoyens. Cette humanité a sauvé bien des personnes durant la Seconde Guerre mondiale en leur permettant de se soustraire aux arrestations, aux déportations, à la mort...

Il connaissait leurs origines, les protégea durant des années,

leur délivrant cartes d'alimentation et modifiant même les patronymes. Certes, il reçut des lettres de dénonciation mais il les détruisit. Certes il risquait sa vie lui aussi, mais son combat contre la cruauté était plus important.

Au péril de leur vie

En 1997, déjà consciente de son engagement durant la Seconde Guerre mondiale, la municipalité donnait son nom à un square. Depuis mercredi, Aristide Gasnier fait officiellement partie des « Justes parmi les nations », ces personnes qui au péril de leur vie sauvèrent de la déportation et de la mort des milliers de juifs.

Son petit-fils, Jean Hardy, a reçu des mains de Peleg Lewy, représentant de l'ambassade d'Israël en France, le diplôme et la médaille des Justes décernés à titre posthume à cet



Jean Hardy reçoit des mains de Peleg Lewy, représentant de l'ambassade d'Israël en France, le diplôme et la médaille des Justes de son grand-père, Aristide Gasnier.

aïeul exceptionnel. Le grand livre des Justes n'est pas achevé mais le nom d'Aristide Gasnier y figure désormais.

Reconnaissance de l'Etat d'Israël

Après la Seconde Guerre mondiale, l'expression « Justes parmi les nations » a été employée pour désigner les personnes non juives qui, par leurs actes, ont sauvé des juifs d'Europe pendant l'Holocauste. Le titre de Juste des nations est

décerné sur la foi de témoignages des personnes sauvées ou de témoins oculaires et documents fiables. Ils sont reconnus officiellement par l'Etat d'Israël et honorés dans le cadre du Mémorial de Yad Vashem, à Jérusalem.